

27^{ème} COURSE de CÔTE RÉGIONALE de ST ANTONIN NOBLE VAL
14 & 15 AOUT 2021

Règlement Particulier

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côte.

L'Association Sportive Automobile INGRES, en sa qualité d'organisateur administratif,
Organise le **15 AOUT 2021** avec le concours de l'Association Course de Côte de Saint Antonin- Les Roues Libres, organisateur technique dont le siège social est situé à Vivens, 82 140 Saint-Antonin Noble Val, tél. 05 63 31 28 10 ou 06 70 52 77 94, mail christianpetitot@orange.fr

Une épreuve automobile régionale dénommée :

« **27^{ème} COURSE DE COTE REGIONALE DE SAINT ANTONIN NOBLE VAL** »

Cette épreuve compte pour le Championnat de la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées (coefficient 2)
La Coupe de France de la Montagne 2021 (coefficient 1)
Le Challenge des Commissaires de la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées
Le Challenge de la Ligue du Sport Automobile Aquitaine Sud et Nord
le Championnat de la Ligue du Sport Automobile Aquitaine Sud et Nord
7, rue André Citroën - 31130 BALMA
Tél. 05 61 58 23 59 - Fax 05 34 30 91 90
liguesautocourse@orange.fr.....

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro

Visa Ligue
R32 du 12.04.21
Visa FFSA
427 du 12.04.21

ARTICLE 1P . ORGANISATION DE LA COURSE

1.1p Officiels :

Présidente du Collège des Commissaires Sportifs :	Mme Nadège ROBILLARD	Licence n° 6373	ASA 1446
Commissaires Sportifs :	M. Jean Jacques MIO BERTOLO	Licence n° 1297	ASA0910
	M. Marcel CABROL	Licence n° 14590	ASA 0915
Directeur de Course :	M. Yves ESCLOUPE	Licence n° 76046	ASA 0903
Directeur de Course Adjoint :	M. Claude NOLLEVAL	Licence n° 179 635	ASA 0908
Commissaires Techniques :	Com. Resp. M. André FOURMENT	Licence n° 6222	ASA 0907
	M. André MOMMAYOU	Licence n° 12924	ASA 0903
	M. Pierre GUILLOT	Licence n° 179799	ASA 0908
	M. Alain FARNIERE	Licence n° 94948	ASA 0901
	M. Christian PETIOT	Licence n° 119321	ASA 0903
Chargé de la mise en place des moyens Et des Commissaires de Route :			
Chargés des relations avec les concurrents :	M. Didier TREBOSC	Licence n° 20791	ASA 0904
Chronométreurs :	Mme Christiane ZONTA	Licence n° 45048	ASA 1003
	Mme Béatrice CORDONIN	Licence n° 221270	ASA 0915
	Mme Sonia DUBUISSEZ	Licence n° 302726	ASA 0906

1.2p Horaires :

- Clôture des engagements le 10 Août à minuit.
- Publication de la liste des engagés le 12 Août.
- Vérifications administratives le **14 AOUT de 16 h 00 à 20 h 30**, place des Tilleuls à St Antonin
- Vérifications techniques le **14 AOUT de 16 h 15 à 20 h 45**, place des Tilleuls à St Antonin
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais, le 15 Août à 08 h 45.
- Essais non chronométrés le 15 Août de 9 h 00 à 10 h 00.
- Essais chronométrés le 15 Août de 10 h 15 à 12 h 30.
- Briefing des pilotes : Néant
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le 15 Août à 12 h 45.
- Course : 1^{ère} montée : le 15 Août à partir de 14 h 00 à 15 h 00.
2^{ème} montée : le 15 Août à partir de 15 h 30 à 16 h 30.
3^{ème} montée : le 15 Août de 17 h 00 à 18 h 00.